



# Club des Amateurs de Teckels

Association des éleveurs,  
utilisateurs et amateurs de la race,  
affiliée à la Centrale  
Canine pour l'amélioration des  
races de chiens en France,  
reconnue d'utilité publique.

## COMPTE RENDU DE RÉUNION DE COMITÉ RÉUNION TÉLÉPHONIQUE DU 03/05/2022

Tous les membres du comité sont présents.  
Début de réunion : 20h00.

Selon l'ordre du jour :

### **1 – Approbation du dernier**

Après quelques légères modifications, le CR du 07/03/2022 est approuvé.

### **2 – Avancement revue 2021. Date prévisionnelle de diffusion ?**

Stéphanie MELZER nous énumère les différents contenus de la revue 2021 :

a : Un article sur Rémy HUIDOBRO écrit par Danielle CACARD

b : Un second sur Antoine RAMIREZ par Marie-Hélène DEJEAN.

c : Le tableau d'honneur de tous les champions de travail et de beauté. Jocelyne SCHOEN contactera la SCC pour en obtenir la liste.

d : Les grandes décisions du CAT de 2021.

e : Le CR de l'AG 2021 (stocké sur Google Drive).

f : Une feuille généalogique du CAT (feuille rose) des premières années de sa création, pour information des adhérents actuels. Colette DAUDIER et Jocelyne SCHOEN doivent en trouver dans leurs archives.

g : Un article sur les licences SCC et les carnets de travail Teckel.

h : Le tableau des âges minimums pour engagement en épreuves de travail.

i : La charte d'élevage.

j : Les derniers règlements SCC concernant l'élevage et la reproduction.

k : Les recommandations du CAT pour respect du standard.

l : La préparation pour les présentations en exposition.

m : La carte multicolore des délégations avec les coordonnées des délégués.

Nouvelles coordonnées /// Tel : 07.57.47.81.21 /// Email : [contact@teckelclubfrance.com](mailto:contact@teckelclubfrance.com) Toutes vos correspondances sont à adresser  
à Jocelyne Schoen - 4 rue des Hautes Eaux, 67860 RHINAU



# Club des Amateurs de Teckels

Association des éleveurs,  
utilisateurs et amateurs de la race,  
affiliée à la Centrale  
Canine pour l'amélioration des  
races de chiens en France,  
reconnue d'utilité publique.

Nota : Jocelyne SCHOEN, Michel BONNET et Danielle CACARD seront re-lecteurs, correcteurs, avant impression.

### **3 – Espace adhérent, site Internet (ouverture) :**

Pour ouvrir l'espace adhérent, Marie TILLIARD a besoin de contenu, d'une liste des différentes rubriques à entrer dans la boîte à outil et la bibliothèque.

A savoir :

- Les règlements de tous les tests d'utilisation.
- Les différents CR des réunions du CAT.
- Le formulaire de confirmation.
- La possibilité de payer sa cotisation d'adhérent et ses différents engagements par CB.
- Une rubrique généraliste concernant la santé et ses problématiques.
- Etc ...

Les documents sont à envoyer à Marie le plus rapidement possible pour programmer l'ouverture de cet espace avant la NE, à défaut pour présentation lors de l'AG.

### **4 – Livret Teckel (impression) :**

Michel BONNET en a terminé l'écriture.

Marie TILLIARD effectue la mise en page mais signale un manque de photos utilisables pour illustrer les différents chapitres.

Elle reprendra ce dossier après avoir finalisé l'espace adhérent du site.

### **5 – Approbation du Bilan 2021 (Censeurs) :**

Les deux censeurs, René KOLLER et Pierre-Alexis DEZARD, ont contrôlé l'ensemble de la comptabilité (siège plus délégations) pour rédiger leur rapport.

Ils n'ont trouvé aucune anomalie et approuvé la comptabilité au titre de l'année 2021.

### **6 – Relance postale des cotisations impayées : 15 mai 2022 ?**

Jocelyne SCHOEN fera une dernière relance par courrier postal dans la deuxième quinzaine de mai.

Nouvelles coordonnées /// Tel : 07.57.47.81.21 /// Email : [contact@teckelclubfrance.com](mailto:contact@teckelclubfrance.com) Toutes vos correspondances sont à adresser à Jocelyne Schoen - 4 rue des Hautes Eaux, 67860 RHINAU



# Club des Amateurs de Teckels

Association des éleveurs,  
utilisateurs et amateurs de la race,  
affiliée à la Centrale  
Canine pour l'amélioration des  
races de chiens en France,  
reconnue d'utilité publique.

Marie TILLIARD lui éditera le listing des adhérents 2021 n'ayant pas renouvelé en 2022.  
Ceux qui décident de ne plus adhérer devront être supprimés du listing.

## **7 – Délégation Champagne Ardenne : rattachement à une autre délégation ?**

Cette délégation qui regroupe 4 départements (8-10-51-52) avait 21 adhérents en 2021.

Actuellement, seuls 10 ont renouvelé leur adhésion au titre de 2022.

Jocelyne SCHOEN devra contacter le délégué Bruno THOMAS pour essayer de comprendre le problème actuel et l'aider à trouver des solutions.

## **8 – Incidents en épreuves Vp :**

Marie-Hélène DEJEAN présente 3 dossiers étudiés par la commission utilisation, réunie à cet effet le 12/04/22. Le compte-rendu, approuvé lors de sa réunion du 27/04/22, expose les faits et informe des sanctions préconisées par la commission utilisation. Il est annexé au CR de la réunion de comité du 03/05/2022.

a – Suite aux rapports de Roland FREY, chef de jury de la Vp organisée le 26/03/2022 en PACA-Corse et de Frédéric FONTANINI, délégué de cette région, sur les agissements de la conductrice Gabrielle FRONING et du conducteur Jean-Claude LAURENT, le comité décide d'adresser un rappel au règlement pour la première et un avertissement au second.

Une réponse sera faite à M. FREY et M. FONTANINI informant de la prise en compte de leurs rapports et des décisions prises par le comité.

b – Vp du 26/03/2022 et KschiH du 27/03/2022 en PACA-Corse :

L'épreuve Vp, avec 5 concurrents, était programmée sur une journée, en respect du règlement.

Elle était jugée par M. Roland FREY (chef de jury), M. Pierre Louis NIARD, M. Udo ZERWECK et un assesseur M. Patrice GRANDCLER en jugement parallèle.

La Sp/K, dernière épreuve de la Vp, a été réalisée sur deux jours. Alors que 10 lièvres étaient disponibles, chacun des deux concurrents restants s'est vu attribuer un lièvre le samedi puis, un second lièvre le dimanche.

Les carnets de travail ayant été rendus individuellement à différents moments du samedi et du dimanche, l'épreuve n'a pu être clôturée.

Ces 2 faits ont été réalisés en contradiction du règlement.

Nouvelles coordonnées /// Tel : 07.57.47.81.21 /// Email : [contact@teckelclubfrance.com](mailto:contact@teckelclubfrance.com) Toutes vos correspondances sont à adresser à Jocelyne Schoen - 4 rue des Hautes Eaux, 67860 RHINAU



# Club des Amateurs de Teckels

Association des éleveurs,  
utilisateurs et amateurs de la race,  
affiliée à la Centrale  
Canine pour l'amélioration des  
races de chiens en France,  
reconnue d'utilité publique.

Aucun chien n'ayant réussi, l'inscription NC (non-classé) fut apposée dans le carnet de travail, de même pour les chiens non classés de la SpK et de la KschIH, à l'encontre d'usage CAT.

Lors de la KschIH du 27/03/2022, M. FREY a proposé à M. GRANDCLER, juge assesseur, d'être membre du jury de cette épreuve : c'est contraire au règlement de l'épreuve et de celui des juges de la SCC.

Le comité suit les préconisations de la commission utilisation.

De plus, il décide de ne plus inviter M.FREY à juger les épreuves et tests organisés par le CAT du 01/06/22 au 31/05/22.

Un courrier explicatif de la décision du comité sera adressé à M. FREY ainsi qu'à Messieurs NIARD, ZERWECK et GRANDCLER. Le collège des juges, les délégués et les organisateurs d'épreuves et de tests seront informés des faits et de la décision qui en découle par courrier.

c – Vp des 02-03/04/2022 en Poitou-Charente –Vendée :

L'épreuve, avec 4 chiens, était programmée sur 2 jours, en respect du règlement.

Elle était jugée par Mme Danielle CACARD (cheffe de jury) et M. Patrick MESTADIER suite à dérogation. (cf CR de la réunion de la commission utilisation annexé)

A la fin du 1<sup>er</sup> jour, les 4 chiens restent en piste : 2x1<sup>er</sup> prix, 1x2<sup>e</sup> prix et 1x3<sup>e</sup> prix.

Le lendemain matin, lors de la Sp (4<sup>e</sup> épreuve de la Vp) un seul lièvre est levé, donné au chien n° 1 qui le travaille et donne sur la voie.

L'après-midi, d'autres lièvres seront recherchés en vain durant 13 km.

Les chiens 2, 3 et 4 n'ont pas eu de lièvre.

Au vu de la situation, sans contact préalable auprès du président du CAT ni de la responsable de la commission utilisation, le jury décide d'utiliser les SP précédemment obtenues par les 4 chiens en expliquant aux concurrents que cette disposition est inscrite dans le règlement.

Les résultats proclamés sont les suivants :

N°1 : Vp 1<sup>er</sup> prix CACT, N°2 : Vp3<sup>e</sup> prix, N°3 : Vp 1<sup>er</sup> prix CACT, N°4 : Vp/J 2<sup>e</sup> prix.

Le comité décide de suivre les recommandations de la commission utilisation en invalidant l'épreuve. Par conséquent, les sigles Vp et les CACT attribués sont retirés, le montant des engagements devra être remboursé par la délégation, un avertissement est donné à Mme CACARD ainsi qu'à M. MESTADIER (avec rappel de ses précédentes erreurs).

Un courrier sera adressé aux concurrents, aux juges, à l'organisateur, à la déléguée et à la CTTCR.

Une information de ces décisions sera adressée ultérieurement aux adhérents.



# Club des Amateurs de Teckels

Association des éleveurs,  
utilisateurs et amateurs de la race,  
affiliée à la Centrale  
Canine pour l'amélioration des  
races de chiens en France,  
reconnue d'utilité publique.

## 12 – Dérogation demandée par Mme Sylvie DEJEAN :

Le comité donne son accord de saillie sous réserve de tests de parenté de la portée.

La soirée étant très avancée, les points 8: BHP, 9: avancement Auracle, 10: récompenses pour les gagnants des challenges, 11: organisation NE 2022 et appel à candidature NE 2023, 13: détermination de la date des prochaines élections 2023 sont reportés à la prochaine réunion.

Le compte-rendu de la réunion de la commission utilisation en date du 12/04/2022 est annexé au présent compte-rendu.

Fin de réunion : 04/05/2022 à 0h30.

Secrétaire adjoint.  
*Gérard Bernier*

Le président du CAT.  
*Sébastien Jacops*